5 raisons pour laquelle la rÃ©solution Maillard est toujours un piÃ¨ge pour les dÃ©putÃ©s

Description



28 novembre 2019, Agence MÃ©dia Palestine

Le 3 dÃ©cembre prochain Ã lâ??assemblÃ©e nationale, une rÃ©solution, sous couvert de lutte contre lâ??antisÃ©mitisme, sera soumise au vote aux dÃ©putÃ©s.

En cinq points, une analyse de la manipulation, et du piÃ¨ge tendu aux dÃ©putÃ©s Ã travers cette rÃ©solution prÃ©tendant Â« lutter contre antisÃ©mitisme Â» :

1) Les exemples donnÃ©s par lâ??IHRA

Le point le plus problÃ©matique de cette rÃ©solution nâ??est pas quâ??elle adopte la dÃ©finition de lâ??antisÃ©mitisme dÃ©fendue par lâ??IHRA, mais quâ??elle englobe ses exemples. Comme lâ??explique brillamment MichÃ¨le Sibony, porte parole de lâ??Union Juive FranÃ§aise pour la Paix, dans cette interview sur ce sujet en date du 20 novembre dernier, tout le travail des relais dâ??IsraÃ«l a Ã©tÃ© de faire en sorte dâ??ajouter ces exemples :

Pourquoi ? Tout simplement, parce que ces exemples ne concernent pas lâ??antisÃ©mitisme, mais la critique du rÃ©gime israÃ©lien dâ??apartheid, et quâ??ils assimilent lâ??anti-sionisme Ã de lâ??antisÃ©mitisme. **Re-voici en 10 points pourquoi ces amalgames sont infondÃ©s mais aussi dangereux**.

En votant cette rÃ©solution, les dÃ©putÃ©s restreindront la libertÃ© dâ??expression et criminaliseront potentiellement de millions de personnes en France.

La preuve de la manipulation ? MÃªme Kenneth S. Stern, lâ??auteur de la dÃ©finition de lâ??IHRA, condamne son utilisation avec ces exemples. Par des propos extrÃªmement clairs **Ã lire dans cet article**, il affirme que lâ??adoption des exemples (comme dans le cas de cette rÃ©solution controversÃ©e) pourrait Â« encourager les punitions dâ??expressions lÃ©gitimes dâ??opinion politique Â».

2) La critique lÃ©gitime dâ??IsraÃ«l

Les vÃ©ritables principes anti-racistes conduisent Ã critiquer IsraÃ«l pour ses nombreuses politiques discriminatoires Ã lâ??encontre des Palestiniens, quâ??il sâ??agisse de son systÃ¨me de justice ou de son rÃ©seau routier sÃ©grÃ©guÃ©, ou de la loi Â« Etat Nation Â» adoptÃ©e par le rÃ©gime en juillet 2018, qui consacre et officialise lâ??apartheid.

Lâ??accusation dâ??antisÃ©mitisme a pour objectif de faire taire les soutiens qui sâ??opposent Ã la dÃ©possession toujours en cours du peuple palestinien, et en particulier les militant-e-s de la Campagne citoyenne anti-raciste et non violente de Boycott, DÃ©sinvestissement et Sanctions.

En Grande Bretagne, une course cycliste en soutien aux enfants Ã Gaza a Ã©tÃ© censurÃ©e, les dÃ©finitions utilisÃ©es de lâ??IHRA en sont la cause.

Autre exemple rÃ©vÃ©lateur : le gouvernement dâ??extrÃªme droite israÃ©lien, a qualifiÃ© la politique europÃ©enne de diffÃ©renciation en matiÃ¨re dâ??Ã©tiquetage des produits des colonies illÃ©gales israÃ©liennes de Â« discriminatoire Â» selon la dÃ©finition de lâ??IHRA.

Il faut que les dÃ©putÃ©s nâ??aient aucun doute sur les consÃ©quences que peuvent avoir leur vote sur la libertÃ© dâ??expression, puisque câ??est en fait le but recherchÃ©.

3) La rÃ©solution pÃ©rennise ce quâ??elle prÃ©tend combattre

La rÃ©solution affirme : *Â« Critiquer lâ??existence mÃªme dâ??IsraÃ«l en ce quâ??elle constitue une collectivitÃ© composÃ©e de citoyens juifs revient Ã exprimer une haine Ã lâ??Ã©gard de la communautÃ© juive dans son ensemble, tout comme rendre collectivement responsables les juifs de la politique menÃ©e par les autoritÃ©s politiques israÃ©liennes est une manifestation dâ??antisÃ©mitisme. Â»*

Cette rÃ©solution, comme les soutiens et les relais dâ??IsraÃ«l, associent systÃ©matiquement les juifs et IsraÃ«l. Elle gÃ©nÃ©ralise ainsi un sentiment Ã lâ??ensemble dâ??une population. Outre que cette gÃ©nÃ©ralisation est erronÃ©e, elle constitue en elle-mÃªme un prÃ©jugÃ© raciste et antisÃ©mite.

La lutte contre lâ??antisÃ©mitisme est ici honteusement instrumentalisÃ©e, par des rÃ©dacteurs zÃ©lÃ©s qui collaborent avec lâ??extrÃªme droite israÃ©lienne, et qui ont organisÃ© une rencontre avec une association de colons israÃ©liens fanatiques Ã JÃ©rusalem-Est occupÃ©e **comme nous le rapportions dans cet article**.

4) Lâ??opposition de groupes juifs

Pour la premiÃ¨re fois, plus de 40 groupes juifs de 15 pays diffÃ©rents se sont rassemblÃ©s et **ont publiÃ© une dÃ©claration** pour sâ??opposer Ã une dÃ©finition de lâ??antisÃ©mitisme incluant les exemples de lâ??IHRA.

Les dÃ©putÃ©s qui sâ??opposent rÃ©ellement Ã lâ??antisÃ©mitisme devraient comprendre que le CRIF, qui soutient le rÃ©gime dâ??extrÃªme droite israÃ©lien, nâ??est pas reprÃ©sentatif des juifs de France contrairement Ã ce quâ??il prÃ©tend, et Ã©couter ces voix juives pour la Paix qui sâ??Ã©lÃ¨vent un peu partout dans le monde pour dÃ©noncer ces amalgames qui leur portent prÃ©judice.

5) Dâ??autres oppositions

Lâ??avocat britannique renommÃ© Hugh Tomlinson sâ??est opposÃ© Ã lâ??ajout de ces exemples Ã la dÃ©finition de lâ??IHRA, dans son avis juridique publiÃ© en 2018 **et consultable ici**.

Les conseils municipaux de Vancouver et Calgary, au Canada, se sont opposÃ©s Ã lâ??adoption de cette dÃ©finition en 2019.

En France le 31 octobre dernier et parmi de nombreuses autres initiatives, **39 organisations de dÃ©fense des droits humains** ont publiÃ© une lettre ouverte pour dÃ©noncer ces amalgames dangereux.

Dans cette lettre en date du 26 novembre dernier, la CNCDH appelle les dÃ©putÃ©s Ã ne pas voter cette rÃ©solution.

Voir Ã©galement **cette brochure** de la Plateforme des ONG pour la Palestine.

date crÃ©Ã©e
2019/11/28